



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE CONSEIL DE
LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE À LA SALLE
DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE DOLBEAU-
MISTASSINI, MERCREDI LE 11 FÉVRIER 2026 À 19 HEURES.

Sont présents(es) :

M. Rémi Rousseau, Maire de Dolbeau-Mistassini
M. Dave Plourde, Maire d'Albanel
M. Gilles Dufour, Maire de St-Eugène-d'Argentenay
M. Martial Gauthier, Maire de St-Edmond-les-Plaines
M. René St-Pierre, Maire de St-Augustin
Mme Sylvie Coulombe, Mairesse de St-Thomas-Didyme
Mme France Simard, Mairesse de Saint-Stanislas
Mme Carole Tremblay, Mairesse de Péribonka
Mme Jacynthe Doucet, Mairesse de Normandin
Mme Diane Imbeault, Mairesse de Notre-Dame-de-Lorette
M. Claude Kenty, Représentant de Sainte-Jeanne d'Arc
M. Jean Morency, Préfet

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MONSIEUR JEAN MORENCY, PRÉFET

Sont absents(es) :

M. Stéphane Houde, Représentant de Dolbeau-Mistassini
M. Vincent Beckert, Maire de Girardville
M. Michel Chiasson, Maire de Sainte-Jeanne d'Arc

Invités(es) :

Mme Isabelle Simard, Directrice générale et greffière-trésorière
M. Tim St-Pierre, Directeur de l'administration
Mme Valérie Laberge, Directrice à l'aménagement du territoire
M. Christian Bouchard, Greffier-trésorier adjoint

33-02-26

**Adoption du rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences de
l'entente du projet « SIGNATURE INNOVATION » – La forêt habitée du
pays de Maria-Chapdelaine**

CONSIDÉRANT QUE la MRC a signé, le 26 juin 2023, une entente sur le
projet "Signature Innovation" - la forêt habitée du pays de Maria-Chapdelaine
dans le cadre du volet 3 - Fonds régions ruralité ainsi qu'un avenant à l'entente
en août 2024 pour prolonger celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.15 de l'entente stipule que la MRC doit
produire, adopter, déposer sur son site Web et transmettre annuellement au

comité directeur un rapport d'utilisation des sommes, conforme aux exigences de l'annexe B;

CONSIDÉRANT QUE le montant global de l'entente est de 1 376 520\$, incluant la contribution de la MRC et, qu'en date du 31 décembre 2025, 419 843\$ sont engagés, 141 995\$ ont été dépensés, pour un total de 814 682\$;

CONSIDÉRANT QUE les sommes doivent être totalement engagées pour le 26 juin 2027 et dépensées au 26 juin 2028;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Coulombe,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil des élus adopte le rapport d'utilisation des sommes dans le cadre de l'entente Signature Innovation du FRR-Volet 3, qu'il soit déposé sur le site Web de la MRC et transmis au comité directeur.

ADOPTÉE EN DATE DU 11 FÉVRIER 2026

(SIGNÉ) JEAN MORENCY, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT